



**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-APOLLINAIRE
COMTÉ DE LOTBINIÈRE
PROVINCE DE QUÉBEC**

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MAI 2020

Le conseil de la Municipalité de Saint-Apollinaire siège en séance ordinaire ce 4 mai 2020, à 18 h 30, par voie visioconférence.

Sont présents à cette visioconférence :

- M. Bernard Ouellet, maire
- M. Daniel Laflamme, conseiller n° 1
- M. Jean-Pierre Lamontagne, conseiller n° 2
- M. Jonathan Moreau, conseiller n° 3
- Mme Julie Rousseau, conseillère n° 4
- M. André Sévigny, conseiller n° 5
- M. Alexandre D'Amour, conseiller n° 6

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assistent également à la séance, par visioconférence : Martine Couture, directrice générale et Cathy Bergeron, directrice générale adjointe.

ORDRE DU JOUR

PRÉLIMINAIRES :

1. Ouverture de la session
2. Inscription des droits de parole du public
 - a. Exercice des droits de parole du public
3. Faits saillants et résumé de la correspondance
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Présentation de la séance du conseil à huis clos
6. Adoption des comptes et dépôt du registre des engagements

ÉTUDE :

7. SERVICE D'URBANISME

- a. Adoption du 1^{er} projet de règlement no 884-2020 modifiant le règlement de zonage no 590-2007 et ses amendements afin de porter à 11 m la marge de recul arrière dans la zone 184.1R et de porter à 8 m la marge de recul arrière dans la zone 184.2R
- b. PIIA affichage – lot 3 387 585, rue Industrielle
- c. Demande d'autorisation à la CPTAQ - Aliénation du lot 4 537 917
- d. Processus exceptionnel d'adoption des dérogations mineures

8. SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

- a. ...

9. SERVICE DES INCENDIES

- a. Adoption du rapport d'activité annuel 2019 du service de sécurité incendie

10. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

- a. Octroi du contrat de pavage 2020
- b. Octroi pour les travaux d'aménagement et raccordement des puits 11-2018 et 12-2018
- c. Octroi du contrat pour une piste multifonctionnelle et passerelle sur le chemin Bourret

11. SERVICE DE LA COMPTABILITÉ STRATÉGIQUE

- a. Dépôt des états financiers et vérification comptable



12. ADMINISTRATION

- a. Renouvellement de l'entente « Services aux sinistrés » avec la Croix-Rouge
- b. Annulation d'un acte de changement d'assiette de servitude et autorisation de signature pour la modification d'un acte de servitude pour la conservation de milieux humides et de non-construction
- c. Appui au projet de requalification de l'église de Saint-Apollinaire

13. AGENDA POLITIQUE

- a. Nomination du maire suppléant

14. VARIA

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

16. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE

17. CLÔTURE DE LA SÉANCE

18205-05-2020
point no 4

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 mai 2020 soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

18206-05-2020
point no 5

PRÉSENTATION DE LA SÉANCE DU CONSEIL À HUIS CLOS

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 6 mai 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

Adopté à l'unanimité.

18207-05-2020
point no 6

ADOPTION DES COMPTES ET DÉPÔT DU REGISTRE DES ENGAGEMENTS

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les comptes payés et les comptes à payer soient acceptés et que le maire et la directrice générale soient autorisés à les payer.

Adopté à l'unanimité



Salaires bruts payés - Avril	
Bernard Ouellet	3 729.24 \$
Jean-Pierre Lamontagne	1 243.08 \$
Jonathan Moreau	1 243.08 \$
André Sévigny	1 243.08 \$
Julie Rousseau	1 243.08 \$
Alexandre D'Amour	1 243.08 \$
Daniel Laflamme	1 243.08 \$
Martine Couture	6 604.22 \$
Cathy Bergeron	5 348.76 \$
Martin Miller	4 054.28 \$
Renault Lepage	6 237.88 \$
Dany Lamontagne	5 474.68 \$
Membres du conseil et cadres :	38 907.54 \$
Employés de voirie et bureau :	51 115.91 \$
Service de sécurité incendie :	14 192.86 \$
Bibliothèque et brigadières :	2 886.81 \$
Personnel de la SAAQ :	2 047.22 \$
Employés centre Multifonctionnel et loisirs :	4 138.76 \$
Total des salaires bruts payés pour avril 2020 :	113 289.10 \$

Comptes payés - Avril		
127e Groupe Agapogil	Subvention 2020	1 250.00 \$
Escadron 544 Lotbinière	Subvention 2020	450.00 \$
Philippe Barbin	Subvention pour Amélia Barbin	50.00 \$
Patrick Bergeron	Subvention pour Élodie Bergeron	50.00 \$
Étienne Desgagnés	Subvention pour Katrina Desgagnés	50.00 \$
Martin Croteau	Subvention pour Lénaelle Croteau	50.00 \$
Charles Blanchette	Subvention pour Léa-Rose Blanchette	50.00 \$
Sébastien Careau	Subvention pour Magalie Careau	50.00 \$
Valérie Garneau	Subvention pour Nel Ann Desbiens	50.00 \$
Audrey Baril	Subvention pour Noémi Sigier	50.00 \$
Construction Impec inc.	Remboursement dépôt certificat de localisation	400.00 \$
Construction JP Pouliot MC inc.	Remboursement dépôt certificat de localisation	200.00 \$
SAAQ	Immatriculation du balai mécanique	431.47 \$
Revenu Québec	Impôt sur le revenu 2019	35.00 \$
CSD - service de la comptabilité	Cotisation syndicale avril	766.80 \$
Énergir	Chauffage caserne	326.28 \$
Hydro-Québec	Électricité	28 853.08 \$
Ministre du Revenu du Québec	Remise gouvernementale	17 240.88 \$
Télus	Fibre optique - mars	346.43 \$
Bell Mobilité inc.	Modem station de pompage	120.99 \$
CARRA	Cotisation mensuelle - avril	1 781.68 \$
Produits Suncor	Essence avril	2 590.75 \$
Télus Mobilité	Cellulaires	1 204.99 \$
Télus Québec	Centre Multifonctionnel	776.08 \$
Ministre du Revenu du Québec	Remise gouvernementale	13 438.35 \$
Receveur général du Canada	Remise gouvernementale	12 639.68 \$
Vidéotron	Centre Multifonctionnel	58.04 \$
Télus	Fibre optique - avril	346.43 \$
Total des comptes payés pour le mois d'avril 2020 :		83 656.93 \$



Comptes à payer - Avril

9235-0669 Québec inc.	Inspection et remplissage de bouteilles - service incendie	2 123.95 \$
All Season Publications LTD	Guide pour la SAAQ	335.90 \$
Aqua Zach inc.	Pièces pour traitement des eaux usées	328.82 \$
Aréo-Feu	Écusson de cuir pour service incendie	357.58 \$
Asphalte Lagacé ltée	Asphalte	2 523.07 \$
Atelier Mécanique 291 inc.	Entretien 10 roues avant inspection SAAQ	545.00 \$
Expert Atôm	Contrat de service	431.16 \$
Stéphane Beaudoin	Nivelage des routes de gravier	1 149.75 \$
Béton Laurier inc.	Réparation de la tour de communication	1 856.85 \$
Bionest Technologies	Visite d'entretien	1 738.44 \$
Boivin & Gauvin inc.	Réparations sur des appareils respiratoires et poignée	2 426.38 \$
Bonair SD	Contrat d'entretien climatisation et réparation	753.56 \$
Boulons et Écrous A.M. inc.	Rondelles plates pour tamis	3.87 \$
Brassard Buro inc.	Dateurs, stylos, gel alcoolisé, fourniture de bureau	785.28 \$
Carquest Laurier-Station	Pièces pour Ranger 2010	149.27 \$
CCM2 Architectes	Services profes. en architecture pour agrandis. caserne	11 770.57 \$
Chem Action inc.	Membrane pour traitement eau potable	1 165.85 \$
Citron Hygiène LP	Service de gestion parasitaire	1 471.29 \$
Cordonnerie Touche-à-tout	Bottes de travail pour un employé	275.89 \$
Marc Côté	Remb. achat de bottes de travail	206.90 \$
Martine Couture	Remb. carte cadeau pour 35 ans d'un employé et étuis	420.74 \$
Croix-Rouge canadienne	Entente de service aux sinistrés	1 205.81 \$
Dan Roy	Frais de balance de contrat pour autopompe-citerne	3 269.50 \$
Délivro	Station d'égout industrielle et transport d'analyses d'eau	126.22 \$
Desaulniers, Gélinas, Lanouette	Services professionnels comptabilité	33 394.49 \$
Distributions Nord-ouest	Lumière hôtel de ville	573.25 \$
Document Express	Autocollant de plancher en raison du COVID-19	241.45 \$
Dubé Gagnon inc.	Caisses de bouteilles d'eau	59.70 \$
Emmanuelle Duval	Remboursement camp de jour	341.66 \$
Entreprises D. Aubin et fils	Tonte de pelouse	3 862.91 \$
Envir'eau puits inc,	Services profes. reliés au nettoyage du puits 10-2018	7 251.70 \$
Éthier Avocats	Services professionnels pour récupération de la TVQ mars	400.01 \$
FQM	Conférence aménagement pour les piétons et cyclistes	61.63 \$
FNX innov	Travaux d'agrandissement de la caserne incendie	3 104.33 \$
Fonds d'information sur le territoire	Droits sur les mutations immobilières	90.00 \$
Génératrice Drummond	Tests et entretien traitement eau potable	2 914.64 \$
Gestion Servi-Plus	Entretien ménager hôtel de ville et place Francoeur	1 908.59 \$
Goodyear Canada inc.	Pneus pour 10 roues	3 495.50 \$
Harnois Énergies inc.	Réparation suite à l'incendie de la tour de communication	2 089.68 \$
Javel Bois-Francis inc.	Hypochlorite	764.58 \$
Kalitec Signalisation	Panneaux de noms de rues	15 098.29 \$
L. Delisle 2014 inc.	Stationnement de mai et déneigement secteur urbain	101 982.83 \$
Lab-Eau-Sol Environnement inc.	Dégraisseur pour camions	910.33 \$
LCS	Recherche de fuite - bris d'aqueduc rue Rousseau	500.14 \$
Dany Lamontagne	Protecteur, protecteurs d'écran et étuis pour cellulaires	1 035.85 \$
Location Demers & Dubois	Collecte de gros rebuts	1 264.73 \$
Lumen	Lumière de rue - Route 273	3 904.55 \$
Lumisolution inc.	Ampoules pour lumières autour de l'Église	907.01 \$
Macpek inc.	Pièces pour 10 roues	497.52 \$
Marius Garon inc.	Chiffons et tête de brosse	102.54 \$
Medimage inc.	Mise à jour des plaques de dénombrement des pompiers	155.40 \$
Messageries Dynamiques	Abonnement au Journal de Québec pour 1 an	291.16 \$
Martin Miller	iPad pour camion	1 537.91 \$
MRC de Lotbinière	Quotes-parts de mai	99 976.50 \$



Municipalité de Laurier-Station	Quotes-parts de mai – Récupération	10 409.76 \$
Municipalité de Saint-Agapit	Entraide pour incendies du 20 mars et 21 mars	1 131.80 \$
Nordik Sports	Chaine pour scie télescopique	38.99 \$
Normand Côté, entrepreneur électricien	Divers travaux d'électricité	4 278.08 \$
Novicom Technologies inc.	Licence antivirus et réparation de la tour de communication	7 927.83 \$
Patriarche	Isolation de la toiture de la salle communautaire	3 133.07 \$
Paysagiste 2000 inc.	Déneigement secteur rural	70 916.58 \$
Pièces d'auto Alain Côté inc.	Lingettes et filtre à air pour balai mécanique	110.28 \$
Placide Martineau inc.	Pièces et accessoires	788.07 \$
Produits Capital	Gants, essuie-tout et chiffons	345.21 \$
Réal Huot inc.	Pièces pour bris d'aqueduc sur la rue Rousseau	975.02 \$
Régie intermunicipale	Quote-part de mai – Ordures	21 198.84 \$
R.M. Leduc & cie	Classeur et présentoir	1 865.31 \$
Roulement Techno inc.	Pièces	1 435.53 \$
Sage inc.	Assurances collectives - avril	9 150.50 \$
Signalisation Dépôt	Rondelles de sécurité pour signalisation	422.80 \$
Sinto inc.	Désinfectant pour voirie	205.81 \$
Énergies Sonic	Diesel	861.35 \$
Stantec Experts-conseils ltée	Surveillance pour capacité traitement de l'eau potable	1 149.75 \$
La Terre de chez nous	Abonnement pour 2 ans	110.63 \$
Trafic Innovation inc.	Extracteur à clou pour piste multifonctionnelle	265.59 \$
Service de transport adapté Lobicar	Quote-part 2020	16 605.60 \$
U.R.L.S. Chaudière-Appalaches	Journée d'échanges pour camp de jour	15.00 \$
Würth Canada	Pièces et accessoires	1 616.27 \$
Total des comptes à payer pour le mois d'avril 2020 :		479 098.20 \$

18208-05-2020
point no 7a

ADOPTION DU 1^{ER} PROJET DE RÈGLEMENT NO 884-2020 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 590-2007 ET SES AMENDEMENTS AFIN DE PORTER À 11 M LA MARGE DE REcul ARRIÈRE DANS LA ZONE 184.1R ET DE PORTER À 8 M LA MARGE DE REcul ARRIÈRE DANS LA ZONE 184.2R

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil peut adopter des règlements d'urbanisme et les modifier selon les dispositions de la loi;

ATTENDU QUE le Règlement de zonage no 590-2007 est entré en vigueur le 17 avril 2008;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de modification règlementaire afin de permettre la construction de nouveaux modèles de maisons plus spacieuses, qui répondent mieux aux besoins des acheteurs, soient ceux des nouvelles familles;

ATTENDU QUE sur tout le territoire de la municipalité, la marge de recul arrière minimale pour une résidence unifamiliale isolée est de 8 mètres;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie de ce premier projet de règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3
ET RÉSOLU à la majorité

qu'un premier projet de règlement portant le no 884-2020 soit adopté.

Adopté à la majorité.

La conseillère no 4, Julie Rousseau et le conseiller no 1, Daniel Laflamme votent contre cette résolution.



18209-05-2020
point no 7b

PIIA AFFICHAGE – LOT 3 387 585, RUE INDUSTRIELLE

ATTENDU QUE le propriétaire doit modifier l'affichage de l'enseigne publicitaire existante sur la propriété portant le numéro de lot 3 387 585 située sur la rue Industrielle;

ATTENDU QU'un nouveau projet d'affichage a été déposé à la Municipalité;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du Règlement relatif au PIIA no 594-2007;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'acceptation de cette demande;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le nouveau projet d'affichage soit autorisé comme demandé.

Adopté à l'unanimité

18210-05-2020
point no 7c

DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ – ALIÉNATION DU LOT 4 537 917

ATTENDU QUE le demandeur s'adresse à la CPTAQ afin qu'elle autorise l'aliénation du lot 4 537 917 du cadastre du Québec, situé au nord du rang Gaspé et qui est adjacent au lot 4 537 916, qui appartient au demandeur;

ATTENDU QUE le demandeur désire acquérir le lot 4 537 917 afin d'y poursuivre les activités d'élevage de chevaux qu'il a entrepris sur ces lots depuis quelques années;

ATTENDU QUE le demandeur s'est adressé en 2014 à la CPTAQ afin d'obtenir cette autorisation, laquelle lui a été refusée le 16 mars 2015 par la décision 407 775;

ATTENDU QUE selon le demandeur, un élément n'a pas été porté à la connaissance de la CPTAQ lors de la première demande en 2014;

ATTENDU QUE le projet est conforme au règlement de zonage de la Municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la Municipalité appuie la présente demande d'autorisation à la CPTAQ, pour l'aliénation du lot 4 537 917 du cadastre du Québec.

Adopté à l'unanimité

18211-05-2020
point no 7d

PROCESSUS EXCEPTIONNEL D'ADOPTION DES DÉROGATIONS MINEURES

ATTENDU QUE, par le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020, le gouvernement a déclaré l'état d'urgence et a pris certaines mesures afin de protéger la population;

ATTENDU QUE les mesures mises en place par le gouvernement du Québec afin de lutter contre la pandémie de COVID-19 sont multiples et touchent entre autres les municipalités;

ATTENDU QUE l'arrêté ministériel 2020-008 suspend toute procédure qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens, y compris toute procédure référendaire, qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal, sauf lorsqu'elle se rattache à un acte désigné comme prioritaire par un vote à la majorité des deux tiers des voix des membres du conseil municipal;

ATTENDU QUE plusieurs chantiers de construction résidentielle ont repris le 20 avril 2020 et que nombreuses sont les transactions immobilières à Saint-Apollinaire;



IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le conseil municipal considère comme un acte prioritaire, les demandes de dérogations mineures.

De façon temporaire et exceptionnelle, tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement aux demandes de dérogations mineures, en transmettant ses commentaires par écrit à la Municipalité dans une période de 15 jours suivant la publication d'un avis public de dérogation mineure.

Adopté à l'unanimité.

18212-05-2020
point no 9a

ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNUEL 2019 DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU la réception du rapport annuel 2019 du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Lotbinière daté du 22 avril 2020;

ATTENDU QUE le rapport a été présenté au conseil municipal pour en prendre connaissance et donner son approbation;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le conseil adopte ledit rapport d'activité annuel 2019.

Adopté à l'unanimité.

18213-05-2020
point no 10a

OCTROI DU CONTRAT DE PAVAGE 2020

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour des travaux de pavage sur le territoire de la municipalité, par le biais du site Se@o;

ATTENDU QUE 4 soumissions ont été reçues, soit :

#	NOM DE LA COMPAGNIE	MONTANT TAXES INCLUSES
1	Les Entreprises Lévisiennes inc.	651 939.18 \$
2	Construction BML, division de Sintra inc.	651 982.18 \$
3	Construction & Pavage Portneuf	782 765.95 \$
4	P.E. Pageau inc.	788 995.24 \$

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accepter la plus basse soumission, soit Les Entreprises Lévisiennes inc., pour la somme de 651 939.18 \$ incluant toutes taxes.

Que la dépense pour les travaux dans les rangs Pierriche, Marigot, Saint-Lazare et Bois de l'Ail, ainsi que le chemin Bourret, au montant estimé avant taxes à 312 872.00 \$, soit prélevée dans le compte affecté aux fonds réservés carrières/sablières.

Adopté à l'unanimité

18214-05-2020
point no 10b

OCTROI POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET RACCORDEMENT DES PUIXS 11-2018 ET 12-2018

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour des travaux d'aménagement et raccordement des puits 11-2018 et 12-2018, par le biais du site Se@o;



ATTENDU QUE 7 soumissions ont été reçues, soit :

#	NOM DE LA COMPAGNIE	MONTANT TAXES INCLUSES
1	Excavations Tourigny inc.	861 347.91 \$
2	Groupe Gagné Construction inc.	875 875.00 \$
3	Constructions de l'Amiante inc.	878 824.06 \$
4	Construction Lemay inc.	880 791.86 \$
5	Dilicontracto inc.	897 243.63 \$
6	T.G.C. inc.	942 530.56 \$
7	Cité Construction TM inc.	1 289 088.23 \$

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accepter la plus basse soumission, soit Excavations Tourigny inc., pour la somme de 861 347.91 \$ incluant toutes taxes.

Adopté à l'unanimité.

18215-05-2020
point no 10c

OCTROI DU CONTRAT POUR UNE PISTE MULTIFONCTIONNELLE ET PASSERELLE SUR LE CHEMIN BOURRET

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour la construction d'une piste multifonctionnelle et passerelle sur le chemin Bourret, par le biais du site Se@o;

ATTENDU QUE 4 soumissions ont été reçues, soit :

#	NOM DE LA COMPAGNIE	MONTANT TAXES INCLUSES
1	Excavation Coulombe inc.	289 702.51 \$
2	Construction Lemay inc.	289 958.90 \$
3	Les Constructions Be-Con inc.	516 611.42 \$
4	Parko inc.	566 638.19 \$

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accepter la plus basse soumission, soit Excavation Coulombe inc., pour la somme de 289 702.51 \$ incluant toutes taxes.

Adopté à l'unanimité.

18216-05-2020
point no 11a

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS ET VÉRIFICATION COMPTABLE

ATTENDU QUE la firme Désaulniers, Gélinas & Lanouette a déposé les états financiers terminés au 31 décembre 2019 à la Municipalité de manière préalable et que ceux-ci sont prêts;

ATTENDU l'avis prévu au Code municipal art. 176.1;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accepter le dépôt des états financiers et le rapport du vérificateur externe transmis en vertu de l'article 966.3.



**ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

	Budget 2019	Réel	
		2019	2018
Revenus			
Taxes	7 411 636	7 872 350	7 536 102
Paiements tenant lieu de taxes	39 737	41 128	37 257
Transferts	456 664	765 861	574 167
Services rendus	687 889	724 497	679 238
Autres	897 500	658 292	1 031 121
	9 493 426	10 062 128	9 857 885
Investissements		2 181 352	5 414 289
		12 243 480	15 272 174
Dépenses			
Administration générale	1 308 186	1 295 635	1 251 912
Sécurité publique	1 601 326	1 776 516	1 648 524
Transport	1 554 208	2 987 519	1 973 910
Hygiène du milieu	1 439 881	2 282 840	2 079 350
Santé et bien-être	10 158	410 022	7 655
Aménagement, urbanisme et développement	546 541	479 829	546 649
Loisirs et culture	1 189 444	1 365 502	1 363 335
Frais de financement	283 704	280 771	263 432
Amortissement	1 645 160	0	0
	9 578 608	10 878 634	9 134 767
Excédent (déficit) de l'exercice	(85 182)	1 364 846	6 137 407
Moins : revenus d'investissement (taxes d'accise)		(2 181 352)	(5 414 289)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	(85 182)	(816 506)	723 118
Conciliation à des fins fiscales			
Amortissement (immobilisations)	1 645 160	1 884 473	1 817 229
Coût des propriétés vendues			
Remboursement de la dette à long terme	(606 478)	(554 448)	(574 300)
Affectations			
Activités d'investissement	(956 000)	(1 094 959)	(635 681)
Excédent (déficit) accumulé		1 167 472	130 233
Autres éléments de conciliation	2 500	2 500	2 500
	85 182	1 405 038	739 981
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	0	588 532	1 463 099

Adopté à l'unanimité

18217-05-2020
point no 12a

RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE « SERVICES AUX SINISTRÉS » AVEC LA CROIX-ROUGE

ATTENDU QUE l'entente avec la Société canadienne de la Croix-Rouge doit être renouvelée afin de prendre des mesures pour assurer la protection des personnes et des biens contre les sinistres, conformément à plusieurs textes législatifs, comme la Loi sur la sécurité civile, la Loi sur les cités et villes, le Code municipal;

ATTENDU QUE la mission de la Croix-Rouge est, notamment, d'assister des individus, des groupes ou des communautés qui vivent des situations d'urgence en leur offrant une assistance humanitaire;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

De renouveler l'entente avec la Croix-Rouge canadienne et de s'engager à verser une contribution annuelle de 1205.81 \$, soit, 0.17 \$ per capita.

Adopté à l'unanimité



18218-05-2020
point no 12b

**ANNULATION D'UN ACTE DE CHANGEMENT D'ASSIETTE DE SERVITUDE ET
AUTORISATION DE SIGNATURES POUR LA MODIFICATION D'UN ACTE DE
SERVITUDE POUR LA CONSERVATION DE MILIEUX HUMIDES ET DE NON-
CONSTRUCTION**

ATTENDU QU'une servitude pour la conservation de milieux humides et de non-construction affecte des parties des lots 6 358 913 et 6 358 914 du cadastre du Québec (auparavant connu comme étant une partie du lot 4 070 104), qui a été reçue devant la Notaire Cathy Létourneau le 30 septembre 2013 et publiée à la circonscription foncière de Lotbinière sous le numéro 20 300 676;

ATTENDU QUE les lots 6 358 913 et 6 358 914 résultent d'une cession d'une partie du lot 4 070 104 du cadastre du Québec par la Municipalité de Saint-Apollinaire à la Commission scolaire des Navigateurs le 5 mars 2019 et publiée à la circonscription foncière de Lotbinière sous le numéro 24 452 435;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Apollinaire a obtenu l'autorisation du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) pour des travaux de remblai et de déblai d'un marécage pour le projet d'agrandissement de l'École des Sentiers de la Commission scolaire des Navigateurs;

ATTENDU QUE la servitude pour la conservation de milieux humides et de non-construction n'affecte plus la parcelle « A » du lot 6 358 914 du cadastre du Québec, tel qu'apparaissant à la minute 6777 de la description technique préparée le 30 avril 2020 par M. Paul Grimard, arpenteur-géomètre;

ATTENDU QUE la servitude pour la conservation de milieux humides et de non-construction continue de s'appliquer au lot 6 358 913 du cadastre du Québec, tel qu'apparaissant à la minute 6777 de la description technique préparée le 30 avril 2020 par M. Paul Grimard, arpenteur-géomètre;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'annuler l'acte signé le 30 octobre 2019 et publié à la circonscription foncière de Lotbinière sous le numéro 25 001 330.

De soustraire la parcelle « A » du lot 6 358 914 du cadastre du Québec (auparavant connu comme étant une partie du lot 4 070 104), de la servitude pour la conservation de milieux humides et de non-construction qui a été reçue devant la Notaire Cathy Létourneau le 30 septembre 2013 et publiée à la circonscription foncière de Lotbinière sous le numéro 20 300 676.

La parcelle « A » apparait à la minute 6777 de la description technique préparée le 30 avril 2020 par M. Paul Grimard, arpenteur-géomètre.

D'autoriser le Maire Bernard Ouellet ou le Maire suppléant Jonathan Moreau et la directrice générale Martine Couture ou son adjointe Cathy Bergeron, à signer cet acte de modification devant la Notaire Christine Bergeron et tout document découlant de la présente résolution.

La présente résolution abroge la résolution numéro 18060-10-2019 adoptée le 7 octobre 2019 et la résolution numéro 18178-03-2020 adoptée le 2 mars 2020.

Adopté à l'unanimité.

18219-05-2020
point no 12c

**APPUI AU PROJET DE REQUALIFICATION DE L'ÉGLISE DE SAINT-
APOLLINAIRE**

ATTENDU QUE le conseil municipal reconnaît la valeur patrimoniale de l'église de Saint-Apollinaire, citée par le règlement numéro 795-2016;

ATTENDU QUE la construction d'une église a marqué fortement la trame villageoise en devenant le centre de la vie paroissiale et le point de convergence de l'espace public;



ATTENDU QUE la MRC de Lotbinière s'est investie au cours de la dernière année dans un projet de stratégie territoriale sur le devenir des églises en Lotbinière;

ATTENDU QUE la Fabrique Sainte-Élisabeth-de-Lotbinière dépose une demande au conseil du patrimoine religieux du Québec, dans le cadre du programme d'incubateur à projets de requalification;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'appuyer la Fabrique Saint-Élisabeth-de-Lotbinière dans sa démarche de requalification de l'église de Saint-Apollinaire et d'octroyer un montant maximal de 5000 \$ pour les premières étapes de la phase de planification.

Adopté à l'unanimité

18220-05-2020
point no 13a

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

De nommer, comme maire suppléant, Jonathan Moreau, conseiller no 3, pour une période de 6 mois à compter de ce jour.

Que monsieur Moreau soit autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout acte notarié ou document requis, incluant les transactions bancaires, en remplacement de M. Bernard Ouellet, lorsque celui-ci est absent et que telle signature est requise durant cette période.

Adopté à l'unanimité

18221-05-2020
point no 16

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le procès-verbal du 4 mai 2020 soit adopté séance tenante.

Adopté à l'unanimité.

18222-05-2020
point no 17

CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité

De clôturer la séance ordinaire le 4 mai 2020 à 18 h 56.

Adopté à l'unanimité.

Bernard Ouellet,
Maire

Martine Couture,
Directrice générale/Secrétaire-trésorière

Je, Bernard Ouellet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.
